



Procès Verbal de la Réunion du Comité Directeur de la LMTA Vendredi 11 Novembre 2016

Présents : Christian Comte, Catherine Fontaine, Bernard Poussy, Jacques Montagnac, Manuella Benetruy, Michel Frederic

Absents : Mylène Virgile, Sandrine Berlin

Le Quorum étant atteint, la séance débute à 18h30

Le président de la séance, Christian Comte, effectue un rapide rappel aux règles d'organisation des compétitions de Tir à l'Arc à la Martinique.

Elles doivent être conformes à la réglementation de la FFTA

Puis les points à l'Ordre du Jour sont abordés :

1. Lecture du PV de la réunion du 03 Juin 2016

Validé à l'unanimité

2. Composition du Comité Directeur

Les démissions de Valérie Dordonne et d'Arielle Arthur sont enregistrées

L'arrivée de Manuella Benetruy est confirmée

3. Composition du Bureau

Le départ d'Arielle Arthur, trésorière et le souhait de Sandrine Berlin de quitter son poste de secrétaire adjointe impose l'entrée de 2 nouveaux membres

Bernard Poussy propose sa candidature pour occuper la vacance du poste de trésorier jusqu'à la prochaine Assemblée Elective

Sa candidature est approuvée à l'unanimité des présents

Manuella Benetruy propose sa candidature au poste de secrétaire adjointe

Elle est élue à l'unanimité des présents

Le président fait remarquer qu'il serait souhaitable que des licenciés de l'ACTA intègrent le Comité Directeur par soucis d'équilibre de représentativité des 3 clubs au sein de la LMTA

4. Bilan du Challenge « Madinina »

Lors du week end de la Toussaint, la LMTA a organisé sur le site du Mousquet la deuxième édition de son Challenge avec la présence d'une délégation de Guadeloupe.

Le bilan est très positif notamment en terme de :

- Participation des archers
- Engagement des bénévoles
- Convivialité
- Couverture médiatique

Le bilan financier est à l'équilibre après rétrocession aux clubs participants à l'organisation d'une partie des bénéfices

5. Bilan Réunion des PCRA à la FFTA le 08 octobre 2016

Bernard Poussy était présent, un bilan de cette réunion a déjà été effectué en réunion de bureau.

La position de la FFTA n'est pas assouplie pour la formation des futurs arbitres de Martinique. Le passage d'un cadre de la Fédération est obligatoire pour valider de nouveaux diplômes.

Un rappel est fait des règles de Tir en campagne avec l'interdiction des téléphones portables sur le parcours ainsi que l'obligation de tirer à 2 lorsque le pas de Tir le permet.

Il est à noter que pour la saison 2017/2018 il n'y aura plus de double départs pour une même compétition. Pour tirer 2 fois dans le weekend, il faudra enregistrer 2 compétitions distinctes

6. Médecin de Ligue

Il est rappelé par le président que la LMTA devrait compter dans son Comité Directeur un médecin. La licence de ce médecin sera prise en charge par la LMTA, sa mission sera de participer aux réunions du CROSMA touchant au domaine médical et d'informer les archers de la LMTA dans tous les domaines de sa compétence.

Des démarches sont entreprises afin de palier ce manque.

7. Défraiement des arbitres

- Le repas des arbitres sur le site de la compétition est déjà assuré par les clubs organisateurs
- Il est souhaitable qu'une prise en charge des frais de déplacement soit mise en place

Le Comité Directeur propose que la répartition soit de 50% pour le club et de 50% pour la LMTA.

- Les montants sont fixés à 20€ pour le Directeur de Tir et à 10€ pour les arbitres assistants

Cette proposition prendra effet lors de la saison 2017/2018 sous réserve de sa validation lors de la prochaine AG

8. Frais de compétitions

Les frais d'inscriptions à une compétition sont les mêmes depuis le passage à l'euro. Les frais d'organisation ont eux augmentés. Il est proposé aux clubs organisateurs de passer aux montants suivants :

- 10 euros pour les adultes
- 5 euros pour les jeunes
- Rétrocession pour la LMTA, 2 euros par adulte et 1 euro par jeune

Cette proposition prendra effet en septembre 2017 en cas de validation en AG par les clubs organisateurs

9. Comité Directeur de la FFTA du 5 novembre 2016

Les DOM étaient représentés par Jean Bernard le Président de la Ligue de la Réunion

Les demandes pour la Martinique étaient les suivantes :

- Confirmation formelle de l'accord de la FFTA pour l'intégration de la Martinique à la World Archery America (en compagnie de la Guadeloupe et de la Guyane)
- Mutualisation avec la Guadeloupe pour la venue de Cadres Techniques pour former de nouveaux entraîneurs et arbitres.
- La Barbade proposant une formation d'entraîneur 2 en janvier 2017, cette formation serait-elle reconnue par la FFTA ?

Le bilan de ce Comité Directeur ne nous est pas encore parvenu

10. Préparation de l'Assemblée Générale 2017

- La date du vendredi 20 janvier 2017 est proposée
- Une salle sera réservée au CROSMA
- La convocation sera envoyée début décembre
- Les appels à candidatures devront parvenir à la secrétaire Générale de la LMTA au plus tard 1 mois avant la date de l'AG

11. Modifications des statuts

A la demande de la FFTA des modifications seront portées à nos statuts.

Cela concerne les articles 21 et 23 qui seront modifiés en AG

12. Modifications du calendrier estival de la LMTA

- Le fédéral de Printemps de St Martin est avancé au 11 et 12 mars 2017
- L'intégration de la LMTA à la WAA implique qu'une sélection martiniquaise réduite participera à un FITA à Puerto Rico entre le 29 avril et le 05 mai 2017 puis à un tournoi qualificatif au Guatemala du 28 juin au 4 juillet 2017

Dans cette perspective, il est souhaitable d'inverser les dates du FITA du 29/30 avril 2017 avec le Campagne du 7 mai 2017

Cette modification sera validée sous réserve de l'accord des clubs organisateurs

13. South Caribbean Archery Championship du 14 avril au 18 avril 2017

Le président remarque que les 3 dernières éditions se sont déroulées en Guadeloupe, Trinidad et Barbade. Nous avons pu apprécier la qualité de l'accueil et l'excellente organisation des compétitions lors de ces 3 éditions. Le tour de la Martinique est venu et donc les clubs, les archers et les bénévoles doivent être mobilisés

- Le mandat pour cette manifestation a été envoyé aux Fédérations caribéennes
- Le retour est positif de la part de la Fédération de Trinidad
- Il est probable que des Fédérations participeront pour la première fois à cette compétition (Puerto Rico, Bahamas, Jamaïque...)
- Les lieux où se dérouleront les compétitions sont à l'étude. Il est demandé aux dirigeants du Mousquet une réponse rapide sur la possibilité de centraliser l'ensemble des compétitions sur leur terrain.
- Nous proposerons des lieux d'hébergement aux 3 Ilets pour faciliter le transport des délégations. Dossier suivi par Cathy
- Manuella sera chargée de répertorier les bénévoles que chaque club pourra mettre à la disposition de l'organisation
- Bernard s'occupera de la réglementation de chaque compétition et des besoins matériel et humain pour leur bon déroulement

Tous les points à l'ordre du jour ont été abordés

La séance est levée à 21h00

Le Président de la LMTA
Christian COMTE

La secrétaire Générale de la LMTA
Catherine Fontaine